



COMPTRE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/092016

Présents : Mamet Dominique, Zmaïc Sophie, Faivre Dominique, Maugain Annie, Garnier Vincent,, Gachod Pascale,

Absent excusé : Jean Claude Bonnot donne pouvoir à D Faivre, Cour Olivier donne pouvoir à D Mamet, S Baba donne pouvoir à V Garnier

Le conseil municipal a désigné Dominique Faivre, secrétaire de séance.

Le maire demande l'inscription à l'ordre du jour d'un point supplémentaire concernant la Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) pour les communes de moins de 2000 habitants.

Le CM valide la demande

ORDRE DU JOUR

- 1.Approbation du CM du 16/08/2016
- 2.Urbanisme
- 3.Locations annuelles terrains communaux
- 4.Etat d'assiette 2017
- 5.Affouage
- 6.Devis travaux voirie
- 7.Fibre optique
- 8.Demande Ligue Cancer
- 9.Réponse aux différents courriers
- 10.TCFE
- 11.Questions diverses

1. Approbation du CM du 16/08/2016

Le compte rendu du Conseil Municipal du 16/08/2016 est approuvé à l'unanimité.

2. Urbanisme

Déclaration préalable de Mr Hadzy Messan pour une construction d'une pergola : Avis Favorable

Déclaration préalable de Mr Perny Benoit pour la construction d'un abris de jardin en bois : Avis favorable

Déclaration préalable de Mr Renaud Albert pour l'extension d'une terrasse : Avis Favorable

Modification de permis de Mr Maire Damien pour une modification d'un permis de construire : Avis Favorable

Permis de construire du GAEC Pré au Sire, Mr Maire, Mr Pritzky pour la construction d'une fumière : Avis Favorable

Déclaration préalable de Mr Bressand Yves pour la pose d'une isolation extérieure et le changement de volet. Avis Favorable

3. Locations annuelles terrains communaux

La parcelle Gateillet, D471p ne sera plus louée car elle est transformée en aire de dépôt collective de bois de chauffage.

Plusieurs parcelles à usage de pâturage ou autre destination sont louées par des particuliers. Le taux de variation national étant fixé à -0,42 par arrêté ministériel, le CM fixe la redevance à payer comme suit :

Le Souillot, A289 : 71,23 €, la bouvière ZK19 et lotissement : 22,89 €, grande fin ZM29 et 70 : 82,19 €, Sur le Crest ZC 7, la côte F223 : 32,90 €, Sur le Crest ZC 7, Aux vie Bulle : 56,44 €, La cote ZD25 : 5,27 €, la Louvière ZC 43 : 4,33 €.

Les locataires actuels doivent confirmer par courrier s'ils sont toujours intéressés par la location de ces terrains. Une parcelle derrière l'aire de jeux du Souillot, (vers réservoir) peut être mise en location. Si des personnes sont intéressées, merci de faire parvenir votre demande par courrier à la mairie.

4. Etat d'assiette 2017

Proposition de L'ONF

Parcelle 7 : 400 m³ en contrat Petits Bois Diam 35 et Bois façonnés Diam 40

Parcelle 23 : 1050 m³ en Prévente

Parcelle 10 : Régénération définitive 500 m³ Contrat gros bois

Parcelle 4 : Régénération secondaire 400 m³ en Prévente

Chablis en accord cadre avec la société Regnaud de Courvières

Après étude de la commission des bois et par le CM, celui-ci valide à l'unanimité la proposition de l'ONF

5. Affouage

Rappel que la clôture des inscriptions aura lieu le vendredi 30 septembre à 19:00 et aucun retard ne sera accepté.

6. Devis travaux voirie

Le CM valide le devis des travaux de voirie relatif au chemin n°29 pour un montant de 33 192 € par la société PTP Pusard

Le CM valide le devis pour la réalisation de la liaison douce entre la rue du tacot et la rue du chalet (lotissement Sous le Four) pour un montant de 3 969 € TTC par la société PTP Pusard

7. Fibre optique

Les travaux de construction du réseau de fibre optique sont en cours de réalisation par la pose de poteaux supplémentaire. Une réunion d'information pour tous les habitants le jeudi 20 octobre à 20h00 à la salle des fêtes de Chapelle d'huin.

8. Demande Ligue Cancer

La Ligue Cancer a demandé si la commune pouvait mettre à disposition gratuitement la salle des fêtes et offrir une collation pour sa soirée de remerciement auprès de ces bénévoles.

Cette cérémonie a lieu à tour de rôle dans les différentes communes du secteur de Levier, qui ont toujours répondu également favorablement.

9. Réponse aux différents courriers

Pates d'amande demande une autorisation de place afin de pouvoir y pratiquer l'activité de restauration rapide pour le dimanche soir de 18H00 à 22H00 au 2B et 2C rue de l'église. Le CM donne un avis favorable.

Mr Cattin David et Charpy Angélique demande de déduire la taxe d'assainissement sur le 1^{er} remplissage de leur piscine comme le prévoit la loi. Le CM demande de préciser le texte de loi faisant apparaître cette déduction.

10. TCFE

Le CM valide le reversement annuel à hauteur de 35 % du montant de cette taxe pour la commune de Chapelle d'huin.

11. Questions diverses

- Prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 21 octobre 2016

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22H45

Signature des présents :

Garnier Vincent	Mamet Dominique	Zmaïc Sophie	Gachod Pascale	Maugain Annie

Cour Olivier	Baba Stéphane	Bonnot Jean Claude	Faivre Dominique

--	--	--	--